

Collège Marcel Roby 2025 – 2026



**NOTRE MOTIVATION : LE DIALOGUE
CONSTRUCTIF POUR LE BIEN-ÊTRE ET
LA REUSSITE DE NOS ENFANTS**

Voter pour quoi ?

**Le résultat des élections détermine le
nombre de représentants**

Nous sommes une équipe de parents d'élèves engagés et apolitique avec un objectif : la cohésion entre parents, professeurs et direction pour accompagner nos enfants. Nous sommes indépendants de toute idéologie, de tout mouvement politique, syndical et religieux au service de vos / nos enfants avant tout ! Notre équipe pour 2025-2026 (pour vous représenter au Conseil d'Administration du Collège) : Karine Reulen (301), Stoyan Cakic (304), Mandana Zavosh (classes 502 et 302), et Christelle Crosson (308)	Nous vous proposons une équipe de parents autonomes et indépendants qui sont prêts à : • Vous représentez dans toutes les instances scolaires et y faire valoir vos idées. • Défendre, en toutes occasions, les intérêts de vos enfants. • Vous informer régulièrement : suivi de la qualité de l'enseignement et des conditions de vie au lycée, synthèse après les conseils de classe, options et orientations des élèves, suivi des travaux... • Discuter de projets avec l'équipe éducative (projets de solidarité, conférences)
Au Conseil d'Administration et dans les Commissions • Le conseil d'administration est chargé des orientations et de la gestion du collège. • Des représentants de parents sont également membres de commissions (Commission Education Santé et Citoyenneté, Commission Hygiène et Sécurité, Commission Educative et Conseil de Discipline, Conseil de la Vie Collégienne).	Aux Conseils de classe • Les conseils de classe examinent le déroulement de la scolarité de chaque élève, il y a au maximum 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par classe. • Le nombre de parents délégués de classe retenus dans chaque association est proportionnel au nombre de voix obtenues aux élections pour le conseil d'administration.